



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE
Direction régionale des affaires culturelles
Conservation régionale des monuments historiques

Château de la Villedubois

Adresse : 35310 Mordelles

Époques : 17^e - 19^e siècles

Catégorie architecturale : architecture domestique

Inscription au titre des monuments historiques

Arrêté du 10 juillet 2014 : logis en totalité, chapelle en totalité, aile des anciens communs pour ses façades et toitures, communs 19^e (bâtiment principal, colombier et grange attenante, mur de l'ancienne serre) pour leurs façades et toitures, basse-cour pour son sol d'assiette, jardin potager en totalité, lavoir pour ses façades et toitures et son bassin, parc paysager avec ses avenues, allées, douves et pièce d'eau en totalité (cad. B 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 770, 771, 773 et 774 ; YI 33 et 34 ; ZI 50 et, pour la partie circonscrite au chemin contournant la pièce d'eau, ZI 49).

Le château de la Villedubois est formé d'un ensemble de bâtiments construits, pour l'essentiel, entre le milieu du 17^e et la toute fin du 19^e siècle. La propriété, centre protestant durant les guerres de la Ligue, est acquise en 1647 par la famille de Farcy, originaire de Normandie. L'ancien manoir médiéval est transformé en une longue bâtisse d'une grande sobriété où le pan-de-bois et la terre sont largement mis en œuvre. Un pavillon construit par Frédéric Jobbé-Duval constitue la dernière intervention majeure sur le logis. L'agréable demeure est accompagnée d'un ensemble de communs 17^e et 19^e et d'une chapelle d'époque Louis XIV. Le parc paysager actuel résulte du réaménagement, dans la seconde moitié du 19^e siècle, d'anciens jardins dont certaines dispositions (allées, douves) ont été conservées. La Villedubois illustre l'adaptation d'un domaine noble aux évolutions de son temps, bâtiments et parc se modifiant progressivement à mesure que de nouvelles manières d'habiter et de s'approprier l'espace se font jour.

